

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 23

4 janvier 2006

SOMMAIRE

6543 Luxembourg S.A., Luxembourg	1059	Expo-Immo S.A., Dudelange	1081
Airrest S.A., Luxembourg	1090	Expression, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	1103
Airrest S.A., Luxembourg	1090	Finart Invest S.A.H., Luxembourg	1079
Al-Rayyan 2 Luxembourg, S.à r.l.	1081	Gariston Finance S.A., Luxembourg	1082
Al-Rayyan Luxembourg, S.à r.l.	1082	Gesapar S.A., Luxembourg	1061
Amber Trust S.C.A., Sicaf, Luxembourg	1083	Groupe FNP S.A., Junglinster	1080
Anedal Immobilière S.A., Luxembourg	1083	Happy Burger S.A., Walferdange	1098
Armatures S.A., Pontpierre	1079	Happy Mex S.A., Walferdange	1102
Atlantide S.A., Luxembourg	1082	Happy Snacks S.A., Walferdange	1098
Avalon Online Distribution S.A., Luxembourg ...	1102	Hesperide Holding S.A., Luxembourg	1067
Aviapartner LH3, S.à r.l., Luxembourg	1091	ICARE S.A., International Car Exchange S.A., Lu-	
Aximo II S.A., Luxembourg	1098	xembourg	1079
attrax S.A., Luxembourg	1068	Immo-Alma S.A., Luxembourg	1103
attrax S.A., Luxembourg	1068	Initi International Holding S.A., Luxembourg ...	1078
Bakeries International Luxembourg S.A., Luxem-		International Diamonds & Gems, S.à r.l., Luxem-	
bourg	1073	bourg	1104
Bakeries International Luxembourg S.A., Luxem-		International Lift System, S.à r.l., Luxembourg ..	1081
bourg	1073	Interpolis Luxembourg S.A., Luxembourg	1077
Boc No 2, S.à r.l.	1058	Istonia Europe Investment S.A., Luxembourg ...	1063
Boc No 1, S.à r.l.	1104	Istonia Europe Investment S.A., Luxembourg ...	1063
Bononzo S.A.H., Luxembourg	1073	Japan Fund Management (Luxembourg) S.A.,	
BSJ Properties S.A., Luxembourg	1083	Munsbach	1097
Camelides S.A., Luxembourg	1076	Jeco Services S.A., Luxembourg	1080
Charles Street Capital S.A., Luxembourg	1086	Kasex S.A., Luxembourg	1086
Costa Real Properties S.A., Luxembourg	1086	KBC Lease (Luxembourg) S.A., Bertrange	1066
Creapro Holding S.A., Strassen	1060	Kemaba International S.A., Luxembourg	1064
Creapro Holding S.A., Strassen	1060	Klößner Pentaplast Luxembourg, S.à r.l., Luxem-	
Creapro Holding S.A., Strassen	1060	bourg	1061
Dakumo Holding S.A., Luxembourg	1074	Lakumo Holding S.A., Luxembourg	1076
Dax Investments S.A., Luxembourg	1090	Life Style S.A., Strassen	1073
DISA-Distribution Investments S.A., Luxembourg	1077	Life-Science Invest S.A., Luxembourg	1097
Diminu'tif, S.à r.l., Echternach	1077	London Guarantee International Holding, S.à r.l.,	
Diminu'tif, S.à r.l., Echternach	1077	Luxembourg	1090
E.B. Trans S.A., Wandhaf-Cap	1060	Lux Power Machines For Bolting, S.à r.l., Luxem-	
Echo Investments S.A., Luxembourg	1064	bourg	1098
Emesco Industrial Equity Company S.A.H., Lu-		Lux Venture Finance S.A.H., Luxembourg	1077
xembourg	1087	Lux-Portfolio Advisory S.A. Holding, Luxembourg	1082
Entertainment Group S.A., Luxembourg	1078	Luxumbrella, Sicav, Luxembourg	1097
Euro.M.Invest S.A.H., Luxembourg	1058	MCD, S.à r.l., Luxembourg	1086
Evimmo S.A., Luxembourg	1086	Monterey Holdings I, S.à r.l., Luxembourg	1064

Morote Holding S.A., Luxembourg.....	1069	Sorting Real Estate Company S.A., Luxembourg .	1063
Mousel & Klein, S.à r.l., Belvaux	1059	Stala Holding S.A., Luxembourg	1086
Mousel & Klein, S.à r.l., Belvaux	1059	Swedbank (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1066
Mousel & Klein, S.à r.l., Belvaux	1059	Syncom Investments S.A., Luxembourg.....	1068
NEK Invest S.A., Luxembourg.....	1063	Synthesis Group S.A., Luxembourg.....	1060
Neropro Invest S.A., Luxembourg	1074	Tafi S.A., Luxembourg	1081
OAN Management AG, Berdorf	1087	Tafi S.A., Luxembourg	1081
Pentaplast Luxembourg I, S.à r.l., Luxembourg ..	1069	Taro S.A., Luxembourg	1065
Pfeifer Sogequip, S.à r.l., Schifflange.....	1064	Taro S.A., Luxembourg	1066
ProLogis UK IX, S.à r.l., Luxembourg	1067	Textech Investissement S.A., Luxembourg	1104
ProLogis UK X, S.à r.l., Luxembourg	1067	THL (2) Limited S.A., Luxembourg	1083
ProLogis UK XI, S.à r.l., Luxembourg	1072	THL (2) Limited S.A., Luxembourg	1085
ProLogis UK XIV, S.à r.l., Luxembourg	1067	Thomson Travel International S.A., Luxembourg.	1072
ProLogis UK XV, S.à r.l., Luxembourg.....	1059	Thomson Travel International S.A., Luxembourg.	1072
ProLogis UK XVIII, S.à r.l., Luxembourg.....	1068	Trait d'Esprit S.A., Strassen.....	1078
Prolux Management S.A., Luxembourg.....	1104	Trait d'Esprit S.A., Strassen.....	1078
Restaurant Pizzeria Chez Mario, S.à r.l., Bertran- ge.....	1103	Traveling Holding S.A., Luxembourg	1078
Restaurant Pizzeria Chez Mario, S.à r.l., Bertran- ge.....	1103	Urbasa Sicav, Luxembourg	1083
Restaurant Pizzeria Chez Mario, S.à r.l., Bertran- ge.....	1103	West Air Luxembourg S.A., Luxembourg	1066
Secur Channel S.A.....	1065	Wolf Holding S.A., Luxembourg	1080
Seira S.A., Luxembourg.....	1065	Wolf Holding S.A., Luxembourg	1080
Services et Communication S.A., Luxembourg... ..	1072	X-Trasys S.A., Strassen.....	1076

EURO.M.INVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 50.170.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 28 juillet 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Laurent Heiliger, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale du 28 juillet 2005 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour EURO.M.INVEST, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12323a. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074928.3/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BOC N° 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 262.500,-.

R. C. Luxembourg B 84.383.

Le contrat de domiciliation signé le 13 novembre 2003 entre la société domiciliée, BOC N° 2, S.à r.l. et la société domiciliataire, AIB ADMINISTRATIVE SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l. a pris fin avec effet immédiat le 31 mai 2005.

En conséquence, le siège social est dénoncé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

AIB ADMINISTRATIVE SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l.

A. Foley

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(074844.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ProLogis UK XV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.894.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04699 et LSO-BH04698, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(074952.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

6543 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 81.628.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04627, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2005.

Signature.

(074773.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

MOUSEL & KLEIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4451 Belvaux, 266, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 28.203.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075070.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

MOUSEL & KLEIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4451 Belvaux, 266, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 28.203.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075068.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

MOUSEL & KLEIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4451 Belvaux, 266, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 28.203.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075072.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SYNTHESIS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 70.831.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(074774.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

E.B. TRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Wandhaff-Cap, 7-9, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.281.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(074775.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

CREAPRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.067.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075085.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

CREAPRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.067.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075105.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

CREAPRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.067.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075088.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GESAPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 65.078.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(074776.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

KLÖCKNER PENTAPLAST LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 124.768.000.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 84.252.

Changement d'adresse des associés suivants:

RAILWAYS PENSION FUND LIMITED PARTNERSHIP,

Warwick Court,

Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND DUTCH N° 1 LIMITED PARTNERSHIP,

Warwick Court,

Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND DUTCH N° 2 LIMITED PARTNERSHIP,

Warwick Court,

Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND N° 1 LIMITED PARTNERSHIP,

Warwick Court,

Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND N° 2 LIMITED PARTNERSHIP,

Warwick Court,

Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND US N° 1 LIMITED PARTNERSHIP,

Warwick Court,

Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND US N° 2 LIMITED PARTNERSHIP,

Warwick Court,

Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND US N° 3 LIMITED PARTNERSHIP,

Warwick Court,

Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.

THIRD CINVEN FUND (N° 1) LIMITED PARTNERSHIP,

Warwick Court,

Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.

THIRD CINVEN FUND (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP,

Warwick Court,

Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND (N° 3) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND (N° 4) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND (N° 5) LIMITED PATNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND DUTCH (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND DUTCH (N° 3) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND US (N° 1) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND US (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND US (N° 3) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND US (N° 4) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND US (N° 5) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.

Précisions quant à la durée du mandat des gérants suivants:

Gangsted Peter

Durée de mandat: indéterminée,

Date de nomination: 12 octobre 2001

Bleyer Klaus-Peter

Durée de mandat: indéterminée,

Date de nomination: 26 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06205. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075056.3/581/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

NEK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 94.758.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03799, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(074777.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SORTING REAL ESTATE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 88.512.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale reportée du 28 juillet 2005

Les mandats d'Administrateur de Monsieur Pierre Mestdagh, de Monsieur François Mesenburg, et de Monsieur Serge Krancenblum ne sont pas reconduits.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Certifié sincère et conforme

SORTING REAL ESTATE COMPANY S.A.

DMC, S.à r.l. / FIDIS, S.à r.l.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074779.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ISTONIA EUROPE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 97.694.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 2 août 2005 que:

L'Assemblée a réélu aux postes d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2006:

- les sociétés MAJENTEL S.A., (n° R.C. B 77.599) et CLEVERDAN S.A., (n° R.C. B 77.594), ayant leur siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

- Monsieur Jean Gabriel, administrateur de sociétés, né le 5 avril 1967 à Arlon (Belgique) demeurant professionnellement au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

L'Assemblée a, également, réélu au poste de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2006:

- La société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., (n° R.C. B 67.501) ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg.

Pour ISTONIA EUROPE INVESTMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03032. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074953.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ISTONIA EUROPE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 97.694.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH03033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074955.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

PFEIFER SOGEQUIP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3844 Schifflange, Zone Industrielle de Schifflange-Foetz.
R. C. Luxembourg B 15.944.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Memmingen le 20 juin 2005

L'Assemblée Générale accepte la démission de Messieurs Götze Heribert et Pollok Bernhard ainsi que de Madame Unglehart Heidemarie du Conseil d'administration et nomme Messieurs Kotschmar Christian et Berger Gerhard en remplacement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PFEIFER SOGEQUIP S.à r.l.

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08348. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(074789.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

MONTEREY HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.659.100,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 109.057.

Il résulte des résolutions adoptées par l'associé unique en date du 14 juillet 2005 que:

1. La démission de Monsieur Chris Barnes de son mandat de gérant a été acceptée avec effet au 15 août 2005.

2. Monsieur Neil Hasson, né à Londres, Royaume Uni, le 12 juin 1965, demeurant à Ground Floor, Stirling Square 5-7 Carlton Gardens, Londres SW1Y AD, Royaume Uni, a été nommé en remplacement du gérant démissionnaire avec effet au 15 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04602. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(074790.3/1035/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

KEMABA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 46.094.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 octobre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03884, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2005.

Pour KEMABA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(074792.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ECHO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 28.309.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(074794.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SEIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.551.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2005

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Raul Marques, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH01972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074824.3/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SECUR CHANNEL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.983.

Par la présente Mme Anique Bourkel et MM. Gaimpaolo Albertini, Marcel Egli et Michel Bourkel, membres du conseil d'administration de SECUR CHANNEL S.A. (R.C. B 69.983) souhaitent porter à la connaissance du public avoir collectivement démissionné pour des motifs connus par la société avec effet au 29 juillet 2005.

Luxembourg, le 15 août 2005.

Pour le conseil d'administration démissionnaire

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(074841.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TARO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 41.933.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 1^{er} juillet 2005 a décidé de renouveler les mandats:

- des administrateurs:

Madame Deyse Simão Racy, administrateur, demeurant à 3574, Rua da Consolação, 01416-000 São Paulo, Brésil,

Madame Thais Racy, administrateur de sociétés, demeurant à 3574, Rua da Consolação, 01416-000 São Paulo, Brésil,

Monsieur Luiz Olavo Baptista, docteur en droit, demeurant à 1294, Avenida Paulista, 01416-000 São Paulo, Brésil,

Monsieur Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- de l'administrateur-délégué:

Madame Thais Racy, administrateur de sociétés, demeurant à 3574, Rua da Consolação, 01416-000 São Paulo, Brésil;

- du commissaire aux comptes:

EUROFID, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2005 qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00599. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075045.3/581/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 41.933.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00581, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(075043.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

KBC LEASE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, ZAI de Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 27.895.

Résolution du Conseil d'Administration du 28 juin 2005

Les membres du Conseil d'Administration confirment que Monsieur Stany Van Besien a été nommé Administrateur-Délégué en date du 2 avril 2004 et que la société est engagée par la signature conjointe de l'Administrateur-Délégué avec un autre administrateur ou la signature conjointe de l'Administrateur-Délégué avec celle du Branch Manager.

Le 28 juin 2005.

W. Brondeel / S. Van Besien / W. Vandersmissen

Administrateur Président / Administrateur-Délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02651. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(074849.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

WEST AIR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1360 Luxembourg, Cargo Center Luxair.
R. C. Luxembourg B 83.004.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 30 mai 2005

1. L'assemblée décide que les mandats de M. Berglund, M. Thureborn, M. Lawaczek et de M. Koster sont reconduits pour 4 années.

2. L'assemblée décide de remplacer le commissaire au compte GEFCO S.A. par AUDEX, S.à r.l., 54, av de la Liberté, L-1930 Luxembourg R.C. B 64.276.

Le mandat de AUDEX, S.à r.l. court jusqu'à l'AG de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03202. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074932.3/725/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SWEDBANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 11.430.

Liste des signatures autorisées

Les personnes suivantes sont à retirer de la liste des signatures autorisées avec effet immédiat:

Groupe B:

Anders Granstrand,

Dan Fröberg,

Thibaut André.

Luxembourg, le 17 août 2005.

L. Schröder

Directeur, Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074957.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ProLogis UK XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.893.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(074956.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ProLogis UK IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.888.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(074958.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ProLogis UK X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.889.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04728 et LSO-BH04727, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(074959.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

HESPERIDE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.499.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 17 mai 2005

1. L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Mme Frédérique Vigneron et Mme Patricia Jupille ainsi que celui du commissaire aux comptes TOWERBEND LTD. jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2005.

Pour HESPERIDE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074951.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

attrax S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxembourg B 77.836.

Bestellung des Abschlussprüfers

Der Verwaltungsrat hat gemäß Artikel 22 des Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor die PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg (PwC), zum Wirtschaftsprüfer der attrax S.A. für das Geschäftsjahr 2005 bestellt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

attrax S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074892.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

attrax S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxembourg B 77.836.

Geschäftsführung

Die tägliche Geschäftsführung der attrax S.A. setzt sich wie folgt zusammen:

- Herr Frank Pöpplow, seit dem 1. April 2004,
- Herr Jost Peter Dierdorf, seit dem 1. Februar 2005.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

attrax S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074891.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ProLogis UK XVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.897.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(074961.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SYNCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.029.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 15 juin 2005

- La démission de Mademoiselle Carole Caspari est actée avec effet immédiat.
- Il est décidé de ne pas pourvoir à son remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

SYNCOM INVESTMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04581. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075000.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

MOROTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.471.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 15 juin 2005

- La démission de Mademoiselle Carole Caspari est actée avec effet immédiat.
- Il est décidé de ne pas pourvoir à son remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2005.

Certifié sincère et conforme
MOROTE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075001.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

PENTAPLAST LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 99.322.375.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 84.251.

Changement d'adresse des associés suivants:

SECOND CINVEN FUND DUTCH N° 1 LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND DUTCH N° 2 LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND DUTCH N° 3 LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND DUTCH N° 4 LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND N° 1 LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND N° 2 LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7 AG,
Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND US N° 1 LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND US N° 2 LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.

SECOND CINVEN FUND US N° 3 LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,

Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND (N° 1) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND (N° 3) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND (N° 4) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND (N° 5) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND DUTCH (N° 1) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND DUTCH (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND DUTCH (N° 3) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND US (N° 1) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND US (N° 2) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND US (N° 3) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND US (N° 4) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,
Royaume-Uni.
THIRD CINVEN FUND US (N° 5) LIMITED PARTNERSHIP,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.
RAILWAY PENSION VENTURE CAPITAL LIMITED,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.
CINVEN NOMINEES LIMITED,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.
Hugh MacGillivray Langmuir,
CINVEN LIMITED,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.
Hans Peter Gangsted,
CINVEN LIMITED,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.
Marcus James Wood,
CINVEN LIMITED,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.
Christian Dosch,
CINVEN LIMITED,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.
Vincent Aslangul,
CINVEN LIMITED,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.
CINVEN LIMITED,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7 AG,

Royaume-Uni.
Sonja Mikic,
CINVEN LIMITED,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7AG,

Royaume-Uni.
Olivier Frey,
CINVEN LIMITED,
Warwick Court,
Paternoster Square,
Londres EC4M 7 AG,

Royaume-Uni.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06208. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

THOMSON TRAVEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 61.047.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale

L'assemblée générale décide de réélire Messieurs Martin Lange, Jacques Loesch, Henrik Turesson Norlin et David Taylor comme administrateurs dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

L'assemblée générale décide de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg comme commissaire aux comptes dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THOMSON TRAVEL INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074987.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

THOMSON TRAVEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 61.047.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04234, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THOMSON TRAVEL INTERNATIONAL S.A.

Signature

(074988.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ProLogis UK XI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.890.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04742 et LSO-BH04739, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par O. Marbaise

Gérant

(074962.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

SERVICES ET COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.406.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 15 juin 2005

- La démission de Mademoiselle Carole Caspari est actée avec effet immédiat.

- Il est décidé de ne pas pourvoir à son remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

SERVICES ET COMMUNICATION S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075006.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BONONZO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.616.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 15 juin 2005

- La démission de Mademoiselle Carole Caspari est actée avec effet immédiat.
- Il est décidé de ne pas pourvoir à son remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2005.

Certifié sincère et conforme
BONONZO S.A.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075008.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BAKERIES INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.191.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 juin 2005

- Monsieur Carlo Schlessler, licencié en hautes études fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommé nouvel Administrateur en remplacement de Mademoiselle Carole Caspari. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2009.

Fait le 2 juin 2005.

Certifié sincère et conforme
BAKERIES INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074998.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BAKERIES INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.191.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BAKERIES INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(075037.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

**LIFE STYLE S.A., Société Anonyme,
(anc. TIGERLIFT S.A.).**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 83.754.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075074.3/3220/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

DAKUMO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.141.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 15 juin 2005

- La démission de Mademoiselle Carole Caspari est actée avec effet immédiat.
- Il est décidé de ne pas pourvoir à son remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

DAKUMO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04572. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075009.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

NEROPRO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 110.084.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 81.939, une société avec siège social au 18A, boulevard de la Foire, Luxembourg,

ici représentée par son gérant Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

2) Monsieur Pierre Schill, préqualifié, agissant en nom propre.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de NEROPRO INVEST S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la constitution d'un patrimoine immobilier, sa gestion ainsi que la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises et étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 31.000,00 (trente et un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions, sans désignation de valeur nominale chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Toutefois, le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier mercredi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit dans la Commune de Luxembourg à désigner par les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille cinq.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le dernier mercredi du mois de juin à 11.00 heures en l'an deux mille six.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

Monsieur Pierre Schill, prénommé, une action	1
FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., prénommée, trois cent neuf actions.	309
Total: trois cent dix actions.	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,00 (trente et un mille euros) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire sous-signé.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à la somme de mille sept cents euros (EUR 1.700,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a) Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
- b) Madame Denise Vervet, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
- c) Madame Joëlle Lietz, employée privée, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

- FIDUCAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille six.

5) Le siège social est fixé à L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Schill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, vol. 149S, fol. 49, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

A. Schwachtgen.

(075547.3/230/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2005.

LAKUMO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 58.143.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 15 juin 2005

- La démission de Mademoiselle Carole Caspari est actée avec effet immédiat.
- Il est décidé de ne pas pourvoir à son remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Luxembourg, le 15 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

LAKUMO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04571. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075012.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

X-TRASYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 66.687.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075022.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

CAMELIDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 84.346.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04556, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAMELIDES S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(075025.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

LUX VENTURE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.720.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUX VENTURE FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(075027.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

INTERPOLIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.981.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour INTERPOLIS LUXEMBOURG S.A.

J.C.G. Kanen

(075030.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

DISA-DISTRIBUTION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 88.158.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DISA-DISTRIBUTION INVESTMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(075031.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

DIMINU'TIF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6470 Echternach, 20, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 98.782.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075079.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

DIMINU'TIF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6470 Echternach, 20, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 98.782.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075076.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

INITI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.135.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INITI INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

(075032.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TRAVELING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.335.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRAVELING HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(075035.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ENTERTAINEMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 82.115.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ENTERTAINEMENT GROUP S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(075039.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TRAIT D'ESPRIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 68.525.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075080.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TRAIT D'ESPRIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 68.525.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075081.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

FINART INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.076.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04568, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINART INVEST S.A.

C. Schlessler

Administrateur-Délégué

(075073.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ARMATURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4392 Pontpierre, rue de Schiffflange.
R. C. Luxembourg B 8.775.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire en date du 4 mai 2005 a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises accordé à la société ERNST & YOUNG. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Pour mémoire, le Conseil d'Administration se compose de:

- Monsieur Robert Engel, nommé Président du Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009, Directeur Général de l'ARES, né le 8 juillet 1956 à Luxembourg, et demeurant au 65, rue de la Ferme, L-3235 Bettembourg (Luxembourg),

- Monsieur Henri Reding, nommé Administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009, Directeur Commercial de l'ARES, né le 21 juillet 1967 à Luxembourg, et demeurant au 10, rue du Ruisseau, L-5761 Hassel (Luxembourg),

- Monsieur Gérard Evrard, nommé Administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007, Directeur Financier de l'ARES, né le 30 septembre 1955 à Saint-Marc (Belgique), et demeurant au 61, rue du Rhin, B-6700 Waltzing-Arlon (Belgique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pontpierre, le 10 août 2005.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03706. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075082.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

ICARE S.A., INTERNATIONAL CAR EXCHANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.767.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société ICARE S.A. du 9 août 2005 que:

- Monsieur Raymond J. Heinen a été révoqué avec effet immédiat comme administrateur et, pour autant que de besoin, n'ayant jamais été nommé régulièrement, comme administrateur-délégué, pour avoir violé les statuts et nuit aux intérêts de la société ICARE S.A.

- Messieurs Norbert et Jérôme Heinen cooptés irrégulièrement par Monsieur Raymond J. Heinen le 16 juillet 2005 ont pour autant que besoin été révoqués avec effet immédiat.

- les décharges aux trois sieurs Heinen ont été refusées.

- la société EUROPE 94 S.A., établie à Luxembourg - 24, rue Beaumont, et le sieur Georges Rouault, demeurant à Jalhay (Belgique) ont été nommés administrateurs.

- Monsieur Robert Dehogne, demeurant à Wavre (Belgique) a été confirmé comme administrateur et a été nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager seul la société ICARE S.A.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03171. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075110.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

WOLF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 46.490.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075084.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

WOLF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 46.490.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075083.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GROUPE FNP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6117 Junglinster, 6, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 32.357.

Réunion du conseil d'administration tenue le 8 janvier 2002

Les membres du conseil d'administration présents, délibérant valablement, procèdent aux nominations suivantes:

- Monsieur Norbert Friob, préqualifié, est nommé à la fonction de Président du conseil d'administration;
- Monsieur Gilbert Poeckes, préqualifié, est nommé à la fonction de Vice-président du conseil d'administration;
- Monsieur Arthur Nilles, préqualifié, est nommé à la fonction d'administrateur-délégué;
- Monsieur Pascal Lecoq, préqualifié, est nommé à la fonction d'administrateur-délégué;
- Monsieur Philippe Brouet, employé privé, demeurant à L-7653 Heffingen, 14, Um Beil, est nommé fondé de pouvoir;
- Monsieur Stéphane Braun, employé privé, demeurant à F-57320 Schwerdorff, 2, rue du Grasenthal, (France), est nommé fondé de pouvoir;
- Madame Marie-Hélène Debry, employée privée, demeurant à L-6146 Junglinster, 2, rue Nic Thewes, est nommé fondée de pouvoir.

Junglinster, le 8 janvier 2002.

Pour avis sincère et conforme

Pour GROUPE FNP S.A.

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03968. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(075137.3/231/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

JECO SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 70.982.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075103.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TAFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 43.833.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-BH01393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075099.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TAFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 43.833.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075101.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

EXPO-IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 82.971.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03543, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 19 août 2005.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

(075104.3/3220/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

INTERNATIONAL LIFT SYSTEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 75.082.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

B. Zech.

(082463.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

AL-RAYYAN 2 LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

R. C. Luxembourg B 100.758.

La convention de domiciliation conclue entre la société et MONNET PROFESSIONAL SERVICES, en date du 28 avril 2004, a été résiliée suivant décision commune des parties en date du 29 septembre 2004 (avec effet au 29 décembre 2004).

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082491.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

ATLANTIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 34.326.

—
EXTRAIT

Il est porté à la connaissance de tous que les administrateurs actuels sont:

- Monsieur Anthony Bonneville, administrateur, résidant au n° 264, rue des Montagnes à F-62131 Vaudricourt,
- Monsieur Michel Thibal, administrateur, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg,
- Madame Christel Girardeaux, administrateur, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

en remplacement de Monsieur Bertrand Assoignons et de Monsieur Stefan Richter, de résidence à Luxembourg.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2006.

Monsieur Paul Glesener, conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg, nommé au poste de commissaire aux comptes a vu son mandat prendre fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 1995.

Actuellement, il n'existe qu'un commissaire aux comptes CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg nommé en date du 17 septembre 2004, dont le mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2009.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075094.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

GARISTON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 91.948.

—
Le bilan au 13 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Signature.

(082490.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

LUX-PORTFOLIO ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 66.906.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03406, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-PORTFOLIO ADVISORY S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(082493.3/1122/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

AL-RAYYAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 627.500,-

R. C. Luxembourg B 97.247.

—
La convention de domiciliation conclue entre la société et MONNET PROFESSIONAL SERVICES, en date du 20 novembre 2003, a été résiliée suivant décision commune des parties en date du 29 septembre 2004 (avec effet au 29 décembre 2004).

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03591. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082496.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

URBASA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.018.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Pour URBASA SICAV

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

V. Petit-Jean / M. Berger

Mandataire Commercial / Sous-Directeur

(075086.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

AMBER TRUST S.C.A., Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 87.145.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

G. Lecuit

Notaire

(082507.3/220/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

ANEDAL IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 74.448.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082516.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

BSJ PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 86.698.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082518.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

THL (2) LIMITED, Société Anonyme.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 105.795.

In the year two thousand five, on the twenty-fourth day of March.

Before Us, M^e Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of THL (2) LIMITED, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 22 December 2004, not yet published, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 105.795.

The meeting is declared open at 15:30 with Mr Luc Hansen, «licencié en administration des affaires», with professional address in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mr Marc Albertus, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr John Seil, «licencié en sciences économiques appliquées», with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To change the financial year of the Company.
2. To amend articles 15 and 18 of the articles of incorporation of the Company to reflect the change of the financial year of the Company.
3. Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and had knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

(v) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolved to change the financial year of the Company so that it shall forthwith begin on the thirtieth (30th) day of March every year and end on the twenty-ninth (29th) day of March of the following year.

The general meeting further resolved that the current financial year shall end on the twenty-ninth (29th) March 2005.

Second resolution

The general meeting resolved to amend article 15 of the articles of incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

«**Art. 15.** The annual general meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the third Tuesday of June of each year, at 4:00 p.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day».

Third resolution

The general meeting resolved to amend article 18 of the articles of incorporation of the Company which shall from now on read as follows:

«**Art. 18.** The Company's financial year begins on the thirtieth day of March every year and ends on the twenty-ninth day of March of the following year. The Board of Directors shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.»

There being no further business, the meeting is terminated at

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,500.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-quatrième jour du mois de mars.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société THL (2) LIMITED, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 22 décembre 2004, non encore publié, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.795.

L'assemblée est ouverte à sous la présidence de Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Marc Albertus, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- (i) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Changement de l'année sociale de la Société.
2. Modification des articles 15 et 18 des statuts de la Société afin de refléter le changement de l'année sociale de la Société.
3. Divers.

(ii) Les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

(iv) L'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

(v) La présente assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé de changer l'année sociale de la Société afin que l'année sociale de la Société commence le trentième (30^e) jour du mois de mars chaque année et se termine le vingt-neuvième (29^e) jour du mois de mars de l'année suivante.

L'assemblée générale a décidé en outre que l'année sociale en cours se terminera le vingt-neuf (29) mars 2005.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé de modifier l'article 15 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation le troisième mardi du mois de juin de chaque année, à 16 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant».

Troisième résolution

L'assemblée générale a décidé de modifier l'article 18 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 18.** L'année sociale de la Société commence le trentième jour du mois de mars et se termine le vingt-neuvième jour du mois de mars de l'année suivante. Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels suivant les dispositions de la loi et les pratiques comptables luxembourgeoises.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cinq cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaut.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte

Signé: L. Hansen, M. Albertus, J. Seil, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2005, vol. 147S, fol. 70, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2005.

J. Elvinger.

(083594.3/211/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

THL (2) LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 105.795.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

J. Elvinger.

(083596.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

CHARLES STREET CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 74.450.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082519.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

COSTA REAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.918.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082520.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

EVIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 71.500.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082521.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

KASEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.940.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082523.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

MCD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 62.893.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082526.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

STALA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 100.050.

Le bilan au 31 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082530.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2005.

EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.694.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 28 juin 2005

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société KPMG AUDIT, société à responsabilité limitée avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

Suit la traduction en anglais du texte qui précède:

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of June 28th, 2005

- KPMG AUDIT, S.à r.l., 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, be re-elected as Statutory Auditor for a new statutory term of one year until the Annual General Meeting of 2006.

For true copy

EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074856.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

OAN MANAGEMENT AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6550 Berdorf, 16, rue du Grundhof.
H. R. Luxemburg B 110.071.

STATUTEN

Im Jahre zwei tausend fünf, den vierzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1. Herr Frank-Ulrich Schneider, Kaufmann, wohnhaft in L-1323 Luxembourg, 40, rue des Champs.

2. Herr Rolf Gerber, Kaufmann, wohnhaft in CH-8608 Bubikon, Zelgwiesstrasse 7, (Schweiz).

Beide sind hier vertreten durch Herrn Christian Dostert, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in Junglinster, auf Grund von zwei ihm erteilten Vollmachten unter Privatschrift.

Welche Vollmachten vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleiben der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparenten, vertreten wie hiervoor erwähnt, den amtierenden Notar ersuchen, die Satzung einer zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Unter der Bezeichnung OAN MANAGEMENT AG wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Berdorf.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Filialen und Tochtergesellschaften, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Unbeschadet der Regeln des allgemeinen Rechtes betreffend die Kündigung von Verträgen, falls der Gesellschaftssitz auf Grund eines Vertrages mit Drittpersonen festgesetzt wurde, kann, durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates, der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde Berdorf verlegt werden.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Generalversammlung an jeden beliebigen Ort im Grossherzogtum verlegt werden.

Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder von diesem Sitz mit dem Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Bekanntmachung an Dritte von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Gegenstand der Gesellschaft sind weiterhin alle Handlungen, die in direktem oder indirektem Zusammenhang mit der Beteiligungsnahme in jeglicher Form in irgendwelchen Gesellschaften, mit der Verwaltung, dem Management, der Kontrolle und der Entwicklung dieser Beteiligungen stehen.

Sie kann ihre Gelder verwenden zur Gründung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios aus jeglichen Sicherheiten und Patenten jeder Herkunft, zur Beteiligung an Gründung, Entwicklung und Kontrolle jeglicher Unternehmen, zum Erwerb durch Einbringung, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption oder anderweitig von jeglichen

Sicherheiten und Patenten, deren Veräusserung durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie, sowie zur Gewährung von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien an die Unternehmen, an denen sie beteiligt ist.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fordern, ausführen.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien von jeweils einhundert Euro (100,- EUR).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

Das Gesellschaftskapital kann von seinem jetzigen Betrag auf zweihundertfünfzigtausend Euro (250.000,- EUR) heraufgesetzt werden durch die Schaffung und Ausgabe von zusätzlichen Aktien, deren Nennwert einhundert Euro (100,- EUR) beträgt.

Der Verwaltungsrat wird ermächtigt und beauftragt

- diese Kapitalerhöhung zu tätigen, besonders die neuen Aktien in einer Gesamtausgabe, in Teilausgaben in Abständen oder fortlaufend auszugeben mittels Einzahlung durch Bareinlagen, Sacheinlagen, Umwandlung von Forderungen oder auch, nach Genehmigung durch die jährliche Hauptversammlung, mittels Einbeziehen von Gewinnen oder Reserven;

- den Ort und den Zeitpunkt der Gesamtausgabe oder der eventuellen einzelnen Teilausgaben, den Emissionspreis, sowie die Zeichnungs- und Einzahlungsbedingungen festzulegen;

- das Vorzugsrecht zur Zeichnung der Aktionäre bei der obengenannten Neuausgabe von Aktien mittels Einzahlung von Bareinlagen oder Sacheinlagen, aufzuheben oder einzuschränken.

Diese Ermächtigung ist gültig für eine Dauer von fünf Jahren, beginnend am Datum der Veröffentlichung der gegenwärtigen Urkunde und kann bezüglich der Aktien des genehmigten Kapitals welche bis zu diesem Zeitpunkt noch nicht ausgegeben wurden, durch eine Hauptversammlung der Aktionäre erneuert werden.

Nach jeder durch den Verwaltungsrat durchgeführten und rechtmässig beurkundeten Kapitalerhöhung wird der erste Abschnitt des vorliegenden Artikels entsprechend abgeändert. Dem Verwaltungsrat oder jeder dazu bevollmächtigten Person obliegt es, diese Änderung durch notarielle Urkunde bestätigen zu lassen.

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Generalversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 7. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen; in dessen Abwesenheit kann der Vorsitz einem Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist; die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder per elektronische Post erfolgen kann, ist gestattet.

In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Telekopie oder elektronische Post erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen; dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein.

Die Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Genehmigung der Generalversammlung.

Die erste Person der die laufende Geschäftsführung übertragen wird, kann durch die erste Generalversammlung ernannt werden.

Die Gesellschaft wird durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.

Art. 8. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Art. 9. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 10. Die jährliche Generalversammlung findet rechtens statt am dritten Freitag des Monats mai um 11.00 Uhr, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Generalversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 11. Die Einberufung zu jeder Generalversammlung unterliegt den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Anforderung kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Generalversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz nichts anderes vorsieht.

Art. 12. Die Generalversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden und alle diesbezüglichen Beschlüsse gutzuheissen.

Sie befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Der Verwaltungsrat ist bevollmächtigt Vorauszahlungen auf Dividenden vorzunehmen.

Art. 13. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschliesslich der Änderungsgesetze finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten, dass die Aktien wie folgt gezeichnet wurden:

1. Herr Frank-Ulrich Schneider, Kaufmann, wohnhaft in L-1323 Luxemburg, 40, rue des Champs, ein hundert fünf und fünfzig Aktien	155
2. Herr Rolf Gerber, Kaufmann, wohnhaft in CH-8608 Bubikon, Zelgwiesstrasse 7, (Schweiz), ein hundert fünf und fünfzig Aktien.	155
Total: drei hundert zehn Aktien	310

Alle vorgenannten Aktien wurden voll und ganz eingezahlt, so dass ab sofort der Gesellschaft ein Kapital von einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR) zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmungen

1. Das erste Geschäftsjahr beginnt mit dem heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2005.
2. Die erste jährliche Generalversammlung findet im Jahre 2006 statt.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr ein tausend drei hundert fünfzig Euro zu deren Zahlung die Gründer sich persönlich verpflichten.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann finden die eingangs erwähnten Komparenten, die das gesamte Aktienkapital vertreten, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6550 Berdorf, 16, rue du Grundhof.
2. Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, und die der Kommissare auf einen festgesetzt.
3. Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:
 - a) Herr Frank-Ulrich Schneider, Kaufmann, geboren in Berlin, (Bundesrepublik Deutschland), am 4. Februar 1951, wohnhaft in L-1323 Luxemburg, 40, rue des Champs, Vorsitzender des Verwaltungsrates;
 - b) Herr Rolf Gerber, Kaufmann, geboren in Zürich, (Schweiz), am 10. Februar 1955, wohnhaft in CH-8608 Bubikon, Zelgwiesstrasse 7, (Schweiz);
 - c) Frau Christine Schneider-Weber, Pädagogin, geboren in Kopenhagen, (Dänemark), am 11. März 1960, wohnhaft in CH-8304 Wallisellen, Alte Winterthurerstrasse 98, (Schweiz).
4. Zum Kommissar wird ernannt:
Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung WOOD, APPLETON, OLIVER AUDIT, S.à r.l., mit Sitz in L-1724 Luxemburg, 9B, boulevard du Prince Henri, (R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 94.523).
5. Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Generalversammlung von 2011.
6. Gebrauch machend vom durch Artikel 7 der Satzungen vorgesehenen Recht, ernennt die Generalversammlung die Herren Frank-Ulrich Schneider und Rolf Gerber, vorgeannt, zu ersten Bevollmächtigten des Verwaltungsrates, welche die Gesellschaft in allen Umständen durch ihre Einzelunterschrift verpflichten können.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten, namens handelnd wie hiavor erwähnt, dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Signé: C. Dostert, J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 22 juillet 2005, vol. 532, fol. 51, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Für gleichlautende ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 19. August 2005.

J. Seckler.

(075363.3/231/175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

DAX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 46.625.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(074778.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

LONDON GUARANTEE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 89.991.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

Signature.

(074787.3/1268/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

AIRREST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.877.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2005, réf. LSO-BC00286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour extrait conforme

Ch. Heinzmann

(074858.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

AIRREST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.877.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2005, réf. LSO-BC00291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour extrait conforme

Ch. Heinzmann

(074859.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

AVIAPARTNER LH3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 110.098.

 —
 STATUTES

In the year two thousand five, on the nineteenth day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg

There appeared:

AVIAPARTNER LH2, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Schiller in L-2519 Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary of this day, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register,

hereby represented by Mr Bernard Beerens, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in London on 19 July 2005.

This proxy, after having been signed *in varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association (the Articles) of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby formed:

Chapter I.- Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name and duration. There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of AVIAPARTNER LH3, S.à r.l. (the Company), which shall be governed by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of shareholdings in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those shareholdings.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect shareholding and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favours the realisation of its object.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the town limits by simple resolution of the manager(s).

The Company may have offices and branches both in Luxembourg and abroad.

Chapter II.- Share capital

Art. 4. Capital. The Company's subscribed share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 5. Shares. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Vis-à-vis the Company, the Company's shares are indivisible and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 6. Transfer of shares. If there is a single shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares *inter vivos* to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the subscribed share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares *mortis causa* to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 7. Redemption of shares. The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the Law, to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Chapter III.- Management - Meetings of the Board of Managers - Representation - Authorised signatories

Art. 8. Management. The Company is administered by one (1) or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the Board of Managers). The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of the shareholder(s) which shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of the single manager or each of the managers. The manager(s) need(s) not be shareholder(s). The general meeting of shareholder(s) may at any time and ad nutum (without having to state any reason) revoke and replace the manager(s).

Art. 9. Meetings of the board of managers. Meetings of the board of managers are convened by any member of the board of managers.

The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice, at least eight days' written notice of board of managers' meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

The notice may be waived by the consent in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members is present or represented.

Decisions of the board of managers are taken by a majority of the votes cast.

In case of urgency, resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

Art. 10. Representation - Authorised signatories. In dealing with third parties, the manager(s) shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of the shareholder(s) fall within the scope of the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the Board of Managers. The Company shall be bound towards third parties by the sole signature of its single manager, and in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two managers of the Company.

The single manager, and in case of plurality of managers, the Board of Managers may subdelegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The single manager, and in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine the agent's responsibilities and his remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 11. Liability of managers. The manager(s) assume(s), by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Chapter IV.- Secretary

Art. 12. Appointment of a secretary. A secretary may be appointed by a resolution of a general meeting of the shareholders of the Company (the Secretary).

The Secretary, who may but need not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the board of managers and, to the extent practical, of the meetings of the shareholders, and to keep the records and the minutes of the board of managers and of the meetings of the shareholders and their transactions in a book to be kept for that purpose, and he shall perform like duties for all committees of the board of managers (if any) when required. He shall have the possibility to delegate his powers to one or several persons provided that he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

Chapter V.- General meetings of shareholders

Art. 13. General meetings of shareholders. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to the number of shares he owns. Collective decisions are validly taken insofar as they are adopted by partners representing more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution. Resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.

Chapter VI.- Financial year - Financial statement - Profit sharing

Art. 14. Financial year. The Company's accounting year begins on 1 January each year and ends on 31 December of the following year.

Art. 15. Financial statements. Each year the books are closed and the board of managers prepares a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 16. Inspection of documents. Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

Art. 17. Appropriation of profits - Reserves. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The general meeting of shareholders shall, subject to applicable law, have power to make payable one or more interim dividends.

Chapter VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 19. Liquidation. Upon the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Chapter VIII.- Audit

Art. 20. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 256 (2) of the Law does not apply.

Chapter IX.- Governing law

Art. 21. Reference to Legal Provisions. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Subscription and payment

AVIAPARTNER LH2, S.à r.l., represented as stated above hereby declares that it subscribes to the 500 (five hundred) shares representing the total subscribed share capital of the Company.

All these shares have been fully paid up by payments in cash, so that the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory provisions

By way of derogation to article 14 of the present Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of this deed to 31 December 2005.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,800.- (one thousand eight hundred Euro).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital of the Company, has herewith adopted the following resolutions:

1) David Osborne, venture capitalist, with professional address at 91 Waterloo Road, London SE1 8XP (England) is appointed as single manager of the Company effective as of the date of incorporation of the Company and for an unlimited period.

2) The registered office is established at 9, rue Schiller in L-2519 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

AVIAPARTNER LH2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 9, rue Schiller à L-2519 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date de ce jour, en cours d'immatriculation auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Maître Bernard Beerens, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres, le 19 juillet 2005.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité en vertu de laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts (les Statuts) d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit:

Chapitre I^{er}. - Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Nom et Durée. Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination AVIAPARTNER LH3, S.à r.l. (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, et notamment par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les Statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet social

- L'objet de la Société est d'accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

- En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement et pour développer ses valeurs mobilières et brevets. La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

- La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. Siège social. Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du pays par résolution prise en assemblée générale extraordinaire par les associés statuant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée dans les limites de la ville sur simple résolution des gérants.

La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Chapitre II.- Capital social

Art. 4. Capital. Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant décision des associés statuant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 5. Parts sociales. Chaque part sociale donne droit à son titulaire à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

Les parts sociales de la Société sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le décès, la suspension des droits civils, l'insolvabilité ou la faillite de l'associé unique ou de l'un des associés ne provoquera pas la faillite de la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales. En cas d'associé unique, les parts sociales de la Société sont librement cessibles à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession des parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social de la Société. Une telle autorisation préalable n'est pas requise pour la cession de parts sociales entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises mortis causa à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Rachat des parts sociales. La Société pourra racheter les parts sociales de son propre capital pour autant qu'elle respecte les dispositions prévues par la Loi.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale des associés statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Chapitre III.- Gestion - Réunions du conseil de gérance - Représentation - Signataires autorisés

Art. 8. Gestion. La Société est administrée par un (1) ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constituent un conseil de gérance (le Conseil de Gérance). Le(s) gérant(s) est (sont) désigné(s) par l'assemblée générale de(s) l'associé(s) qui devra décider de la rémunération et des modalités de nomination du gérant unique ou de chacun des gérants. Le(s) gérant(s) n'a(ont) pas besoin d'être associé(s). L'assemblée générale de(s) l'associé(s) peut, à tout moment et sans justifier d'une raison, révoquer et remplacer le(s) gérant(s).

Art. 9. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout membre du Conseil de Gérance.

Les gérants recevront seront convoqués individuellement à chaque réunion du Conseil de Gérance. Excepté les cas d'urgence qui seront décrits dans la convocation, la convocation écrite devra parvenir aux gérants au moins huit jours avant les réunions du Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance seront valablement tenues sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou valablement représentés.

Les réunions sont tenues au lieu, à la date et l'heure spécifiés dans la convocation.

Il peut être renoncé à l'obligation d'envoyer une convocation par l'accord de chaque gérant donné par lettre, téléfax ou par tout autre moyen de communication. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues en des lieux et temps spécifiés dans un document préalablement approuvé par une résolution du Conseil de Gérance.

Chaque gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par lettre, téléfax ou tout autre moyen de communication un autre gérant comme son mandataire.

Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues à une réunion du Conseil de Gérance, pour autant que deux gérants au moins soient présents à la réunion.

Tout gérant et tous les gérants peut/peuvent participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par téléphone ou par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue de cette manière sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion.

Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer et statuer uniquement si la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Les décisions du Conseil de Gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être produites par lettres, téléfax ou télex.

Art. 10. Représentation - Signataires autorisés. Vis-à-vis des tiers, le(s) gérant(s) a (ont) les pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique de son gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux des gérants de la Société.

Le gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut désigner un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches spécifiques.

Le gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, déterminera les responsabilités du/des mandataires(s) et sa/leur rémunération (le cas échéant), la durée du mandat ainsi que toute autre condition du mandat.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt), en raison de leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

Chapitre IV.- Secrétaire

Art. 12. Nomination d'un secrétaire. Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'associé unique (ou de l'assemblée des associés en cas de pluralité d'associés) de la Société (le Secrétaire).

Le Secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du Conseil de Gérance et, dans la mesure nécessaire, de l'associé unique (respectivement de l'assemblée des associés) et de garder les procès-verbaux et les minutes du Conseil de Gérance et des réunions de l'associé unique (ou de l'assemblée des associés) et de toutes leurs transactions. Il exercera des fonctions similaires pour tous les comités du Conseil de Gérance si nécessaire. Il pourra déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes pour autant qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité, qui lui seront conférés uniquement par le Conseil de Gérance, d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice ou, de manière plus générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels.

Chapitre V.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Assemblées générales des associés. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans ce cas, la/les résolutions à prendre devra/devront être envoyée(s) à chaque associé, et chaque associé pourra voter par écrit. Les résolutions passées par écrit par une ou plusieurs parties au lieu d'être passées lors d'une assemblée générale produiront l'effet de résolutions adoptées à une assemblée générale des associés.

Chapitre VI.- Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 14. Année sociale. L'année sociale de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 15. Comptes sociaux. Chaque année, les livres comptables de la Société sont clos et le Conseil de Gérance établit le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 16. Inspection des documents. Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 17. Distribution des bénéfices - Réserves. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement d'une réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société.

Le solde peut être distribué à l'associé unique (ou aux associés) en proportion des parts qu'il(s) détient (détiennent) dans la Société. L'assemblée générale des associés a le pouvoir d'autoriser le paiement d'un ou plusieurs dividendes intérimaires.

Chapitre VII.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution. La Société peut être dissoute à tout moment en vertu d'une résolution de l'assemblée générale des associés statuant comme en matière de modifications des statuts.

Art. 19. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateur(s), associés ou non, nommé(s) par le(s) associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Chapitre VIII.- Vérification des comptes

Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi, les comptes de la Société doivent être vérifiés par un commissaire uniquement si la Société a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par les articles 256 (2) de la Loi n'est pas applicable.

Chapitre IX.- Loi applicable

Art. 21. Référence aux dispositions légales. Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

AVIAPARTNER LH2, S.à r.l., représentée comme décrit ci-avant, déclare souscrire les 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social souscrit de la Société.

Toutes ces parts sociales ont été entièrement libérées par la partie comparante via un paiement en espèces, de sorte que le montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article 14 des présents Statuts, le premier exercice social de la Société débute à la date du présent acte et se termine le 31 décembre 2005.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent à approximativement EUR 1.800,- (mille huit cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1) David Osborne, investisseur en capital à risque, avec adresse professionnelle au 91 Waterloo Road, Londres SE1 8XP (Royaume-Uni) est nommé en tant que gérant unique de la Société avec effet à la date de la constitution de la Société et pour une durée illimitée.

2) Le siège social de la Société est établi au 9, rue Schiller à L-2519 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: B. Beerens, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 26 juillet 2005, vol. 432, fol. 56, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2005.

H. Hellinckx.

(075732.3/242/375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2005.

LUXUMBRELLA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 50.794.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires («l'Assemblée») tenue au siège social de la société le jeudi 4 août 2005 à 11 heures

Cinquième résolution

«L'Assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Messieurs Alain Limaige, Georg Lasch, Craig Fedderson et Luc Leclere pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2006.».

Sixième résolution

«L'Assemblée renouvelle le mandat du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2006.».

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

(074782.3/3085/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

LIFE-SCIENCE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 76.924.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2005.

Signature.

(074788.3/1268/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 1B, Parc d'Activité.

R. C. Luxembourg B 46.632.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 21 juillet 2005 que:

1. Monsieur Naoki Ueda a démissionné de ses fonctions d'Administrateur avec effet au 21 juillet 2005.
2. Monsieur Kiyoshi Koga, Vice Président Executif de MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg est nommé Administrateur avec effet au 21 juillet 2005.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Münsbach, le 18 août 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074809.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

LUX POWER MACHINES FOR BOLTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.222.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04498, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(074791.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

HAPPY BURGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.
R. C. Luxembourg B 65.185.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Signature.

(074793.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

HAPPY SNACKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.
R. C. Luxembourg B 8.070.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Signature.

(074795.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

AXIMO II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 110.072.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le treize juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. La société anonyme AXILOS PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté,

ici représentée par Madame Cindy Gabriele, employée privée, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. La société privée à responsabilité limitée COURIM S.p.r.l., ayant son siège social à B-1000 Bruxelles, 35, rue Royale, (Belgique),

ici représentée par Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des affaires, demeurant professionnellement à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Les prédites procurations, signées ne varietur par les comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, ès-qualités qu'elles agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Dénomination - Objet

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de AXIMO II S.A.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg. Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliation de contrat au cas où le siège social de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège social, le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée. Le conseil d'administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société, qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières ou mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe, aux sociétés du même groupe ou aux sociétés auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en quatre-vingts (80) actions ordinaires et vingt (20) actions privilégiées sans droit de vote, d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Dans les limites et selon les modalités prévues par la loi, les actions privilégiées sont convertibles en actions ordinaires et inversement.

Le capital de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur le dit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souches et signés par le président du conseil d'administration et un autre administrateur.

La société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur.

Ces certificats seront signés par le président du conseil d'administration et par un autre administrateur.

Art. 7. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire, ou un débiteur et un créancier gagiste.

Administration - Surveillance

Art. 8. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps, révocables par elle.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu, à la date et l'heure indiqués dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en son lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes ou courrier électronique.

Un administrateur, ayant des intérêts opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut pas prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

Art. 10. Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signés par un administrateur au moins.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 11. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration.

Art. 12. Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Il peut également, de l'assentiment préalable de l'assemblée générale des actionnaires, déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

Art. 13. Le conseil d'administration représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits par le Conseil d'Administration au nom de la société seule.

Art. 14. Tous documents et toutes nominations de mandataires engageront valablement la société s'ils sont signés au nom de la société par deux administrateurs, l'administrateur délégué ou par un mandataire dûment autorisé par le conseil d'administration.

Art. 15. La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pourra pas dépasser six ans.

Assemblées

Art. 16. L'assemblée générale annuelle pourra par simple décision allouer aux administrateurs une rémunération appropriée pour l'accomplissement de leurs fonctions.

Art. 17. Les décisions de l'assemblée générale légalement constituée engagent les actionnaires absents, opposés ou qui se sont abstenus au vote.

Art. 18. L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mardi du mois de décembre à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure. Les assemblées générales se tiendront au siège de la société ou au lieu indiqué dans la convocation ou dans la municipalité où se trouve le siège social, si celui-ci a été transféré dans une autre localité, ou dans tout autre lieu de la commune convenu par le conseil d'administration.

Art. 19. L'assemblée générale entendra le rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire, votera sur l'approbation des rapports et des comptes et sur la distribution des profits, procédera aux nominations requises par les statuts, donnera décharge aux administrateurs et aux commissaires et traitera des autres questions qui pourront lui être dévolues.

Toute action ordinaire donne droit à une voix. Les actions privilégiées n'ont pas de droit de vote.

Tout actionnaire ordinaire pourra voter en personne ou par mandataire, qui ne sera pas nécessairement actionnaire.

Tout actionnaire ordinaire aura le droit de demander un vote au scrutin secret.

Art. 20. L'assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévue par la loi peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions sous réserve des limites prévues par la loi.

Art. 21. Le conseil d'administration sera responsable de la convocation des assemblées ordinaires et extraordinaires.

Il sera obligé de convoquer une assemblée générale chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit, le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.

Tout avis contenant convocation à l'assemblée générale doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut déterminer la forme des mandats à employer et exiger qu'ils soient déposés dans le délai et au lieu qu'il indiquera.

Art. 22. L'assemblée choisira un président et un scrutateur. Le président désignera un secrétaire.

Toutes les personnes constituant le bureau pourront valablement siéger qu'elles soient actionnaires ou non.

Art. 23. Les procès-verbaux de l'assemblée générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire présent qui le demande.

Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 24. L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de chaque année.

Art. 25. Chaque année à la fin de l'exercice social, le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes requises par la loi.

A la même époque, les comptes seront clos et le conseil d'administration préparera un compte des profits et pertes de l'année sociale écoulée. Au plus tard un mois avant l'assemblée générale annuelle, l'administration soumettra le bilan de la société et le compte des pertes et profits en même temps que son rapport, ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, au commissaire qui sur ce, établira son rapport.

Une quinzaine avant l'assemblée générale annuelle, le bilan, le compte des profits et pertes, le rapport du conseil d'administration, le rapport du commissaire ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, seront déposés au siège social de la société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau normales.

Art. 26. L'excédent créditeur du compte bilantaire des profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements, impôts, intérêts et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.

Le solde restant du bénéfice net restera à la disposition de l'assemblée générale.

Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le conseil d'administration endéans les limites fixées par l'assemblée générale.

Toutefois, avant toute répartition du bénéfice, il est alloué aux actions représentatives du capital sans droit de vote un dividende privilégié et récupérable de cinq pour cent de la valeur nominale de leurs actions en application de l'article 44 de la loi luxembourgeoise sur les Sociétés Commerciales.

Par ailleurs les 20 (vingt) actions privilégiées donne droit ensemble à un dividende privilégié correspondant à 20 (vingt) pour cent du bénéfice net, déduction faite de la réserve légale et des montants touchés à titre de dividende privilégié au sens de l'article 44 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Ce dividende privilégié a un caractère cumulatif et récupérable en ce sens que les actionnaires privilégiés peuvent, lors d'exercices sociaux postérieurs, rattraper les dividendes privilégiés qu'ils n'ont pas pu toucher lors d'exercices sociaux précédents durant lesquels il n'y avait pas de bénéfice distribué, en ce sens que si l'Assemblée Générale n'a pas décidé de la distribution de bénéfices malgré leur existence, la fraction non payée des dividendes prioritaires d'une année devra être versée dans les années subséquentes. La récupérabilité des dividendes privilégiés n'est pas limitée dans le temps.

Les actions privilégiées ne donnent pas droit au paiement de dividendes ordinaires qui seront versés impérativement après le paiement des dividendes privilégiés, le paiement des dividendes ordinaires étant réservé aux actions ordinaires.

Dissolution - Liquidation

Art. 27. La société pourra être dissoute à tout moment par décision d'une assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Art. 28. Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs.

Sur l'actif net après impôts, provenant de la liquidation après apurement du passif, il sera prélevé la somme nécessaire pour rembourser le montant libéré des actions, les détenteurs d'actions représentatives du capital social sans droit de vote bénéficiant d'un droit privilégié au remboursement de leur apport; quant au solde, il sera réparti également entre toutes les actions.

Disposition générale

Art. 29. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 30 juin 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le 12 décembre 2006.

Souscription

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les cent (100) actions représentatives du capital social, comme suit:

1. La société anonyme AXILOS PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, soixante-dix-neuf actions ordinaires	79
2. La société privée à responsabilité limitée COURIM S.p.r.l., ayant son siège social à B-1000 Bruxelles, 35, rue Royale, (Belgique), une action ordinaire	1
3. La société privée à responsabilité limitée COURIM S.p.r.l., prédésignée, vingt actions privilégiées sans droit de vote	20
Total: cent actions	100

Toutes ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration - Evaluation - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Rodolphe d'Oultremont, comptable fiscaliste, né à Bousval, (Belgique), le 13 octobre 1949, demeurant professionnellement à B 1.180 Bruxelles, 147, avenue Winston Churchill, (Belgique);
 - b) La société à responsabilité limitée STRATEGO INTERNATIONAL S.à r.l., avec siège social à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 45.163), valablement représentée par Monsieur Miguel Reynders, administrateur de société, né à Hasselt, (Belgique), le 17 mai 1961, demeurant professionnellement à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy;
 - c) Monsieur Jacques Boton, ingénieur civil, né à Namur, (Belgique), le 20 janvier 1945, demeurant à B-1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, avenue des Hêtres 17, (Belgique).
3. A été appelée aux fonctions de commissaire:
La société à responsabilité limitée HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.238).
4. Le siège de la société est fixé à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
5. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.
6. Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Gabriele, M. Gehlen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 juillet 2005, vol. 532, fol. 51, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 août 2005.

J. Seckler.

(075364.3/231/247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

HAPPY MEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.

R. C. Luxembourg B 65.186.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Signature.

(074797.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

**AVALON ONLINE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme,
(anc. PETROVA S.A.).**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 89.545.

Il résulte d'une lettre, adressée à la société en date du 8 août 2005, que Monsieur Michel Welter, démissionne de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2005.

Extrait sincère et conforme

AVALON ONLINE DISTRIBUTION S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074840.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

RESTAURANT PIZZERIA CHEZ MARIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 265, rue du Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.273.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04902, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074828.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

RESTAURANT PIZZERIA CHEZ MARIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 265, rue du Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.273.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074829.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

RESTAURANT PIZZERIA CHEZ MARIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 265, rue du Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.273.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(074831.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

EXPRESSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 147, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 28.473.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFICODEC, S.à r.l.

Signature

(074839.3/4185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

IMMO-ALMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 92.525.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 9 août 2005

1. Les mandats des administrateurs:

- Pierre Metzler, avocat, demeurant à Luxembourg;
- François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg;
- Georges Gudenburg, avocat, demeurant à Luxembourg;

sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels 2005.

2. La société à responsabilité limitée OLIVIER FERRER, EXPERT-COMPTABLE ET FISCAL, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2320 Luxembourg 69A, boulevard de la Pétrusse, est nommé en tant que commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04378. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074914.3/280/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

BOC N° 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

R. C. Luxembourg B 84.382.

Le contrat de domiciliation signé le 13 novembre 2003 entre la société domiciliée, BOC N° 1, S.à r.l. et la société domiciliataire, AIB ADMINISTRATIVE SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l. a pris fin avec effet immédiat le 31 mai 2005.

En conséquence, le siège social est dénoncé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

AIB ADMINISTRATIVE SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l.

A. Foley

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(074842.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2005.

TEXTECH INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 80.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04455, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075506.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

INTERNATIONAL DIAMONDS & GEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 4, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 51.625.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075513.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

PROLUX MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 92.405.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075514.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.
